

ARRETE N° 1 36 6 6 / MEA/DGRH du 0 5 DEC. 2022

proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico technique principal du cadre d'emplois des aides médico technique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022.

# LE MINISTRE DE L'EDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, en charge du numérique

### NOR : **DRH22514264AM**

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 660 PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la modernisation de l'administration, en charge du numérique ;

### ARRETE

Article 1er. - sont déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico technique principal du cadre d'emplois des aides médico technique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022, dans l'ordre de mérite:

Madame

**PITO** 

Paloma

Madame

**ROOPINIA** 

Hinano

**Article 2. -** La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

05 DEC. 2022

Pour le Ministre de l'éducation et de la modernisation de l'Administration, en charge du numérique et par délégation, la Directrice générale des ressources humaines

Marine NOGUIER





MINISTERE
DE L'EDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

ARRETE N° **13666/MEA/DGRH du 05 DEC. 202**2

proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico technique principal du cadre d'emplois des aides médico technique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022.

## LE MINISTRE DE L'EDUCATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, en charge du numérique

## NOR : **DRH22514264AM**

Ampliations : PR-REG

MEA DGRH

DSP

Lexpol:

**JOPF** 

VP-SGG-DMRA

2

1

1

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française;
- Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié, portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
- Vu l'arrêté n° 660 PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du ministre de l'éducation et de la modernisation de l'administration, en charge du numérique ;

### ARRETE

Article 1er. - sont déclaré(e)s admis(es) à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico technique principal du cadre d'emplois des aides médico technique de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2022, dans l'ordre de mérite:

Madame PITO Paloma Madame ROOPINIA Hinano

**Article 2. -** La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

05 DEC. 2022

Pour Ampliation,
our Le Secrétaire Général du Gouverneme.
et par Délégalian

T. FENUAITI

Pour le Ministre de l'éducation et de la modernisation de l'Administration,

en charge du numérique
et par délégation.
la Directriceligénérale
des ressourées flumaines
des
Ressources
Humaines

